

République Française
Département de l'Aube
Arrondissement de BAR-SUR-AUBE
Commune d' AMANCE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de AMANCE

SEANCE DU 29 MARS 2019

Date de la convocation : 26 mars 2019

Date d'affichage : 04 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf mars à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jean-Michel PIETREMONT, maire.

Présents : DROUILLY David, FEVRE Francine, FEVRE Maxence, MARCHAIS MELCHIOR Régine, PIETREMONT Jean-Michel, ROUYER Thibaut

Absents : BROUILLARD Laurent, COLLIN Christelle, ROUYER Pascal

Secrétaire : Madame MARCHAIS MELCHIOR Régine

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

2019_08 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	6	6	0	0	0

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Jean Michel PIETREMONT, Maire vote le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes

Investissement

Dépenses	Prévu :	237 776.00
	Réalisé :	118 964.30
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes	Prévu :	237 776.00
	Réalisé :	86 973.64
	Reste à réaliser :	0.00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	418 940,00
	Réalisé	279 975,64
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	418 940,00
	Réalisé :	447 771,70
	Reste à réaliser :	0.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-31 990,66
Fonctionnement :	167 796,06
Résultat global :	135 805,40

2019_09 - NON RESTITUTION DE LA CAUTION DE MR RABONY

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
6	6	6	0	0	0

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le locataire, Mr RABONY, a quitté son logement le 1er février 2019 et qu'il y a lieu de rembourser la caution.

Compte tenu des loyers non acquittés par ce locataire représentant la somme de 2741.25€,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** de ne pas restituer la caution d'un montant de 360.00€ à Mr Rabony. **CHARGE** Monsieur Le Maire d'accomplir les formalités administratives, qui incombent à ce dossier

2019_10 - SUBVENTIONS 2019

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
6	6	6	0	0	0

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS D'AMANCE	700
ASSOCIATION DES AMIS DU PARC	60
CCAS	500
COOPERATIVE SCOLAIRE D'AMANCE	200
COPELLIA	50

SYNDICAT D'INITIATIVE D'AMANCE	800
UNION SPORTIVE DIENVILLOISE	150
LES ARCHERS DU TEMPLE	50
MAISON DE LA FAMILLE	150
REMUE-MENINGES	200
FSE – COLLEGE DE VENDEUVRE-SUR-BARSE	300

2019_11 - TRAVAUX SYLVICOLES ET DE MAINTENANCE EN FORET COMMUNALE 2019

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	6	6	0	0	0

Monsieur Le Maire présente le Programme d'Actions liés aux travaux à réaliser en 2019, en Forêt Communale, élaboré par l'Office National des Forêts. Le Programme d'Actions se divise en deux sections :

Nature des Travaux Coût H.T.

Section de Fonctionnement

6221,57

Section d'Investissement.

1095,03

TOTAL

7316,60 HT

Suit la présentation du devis correspondant au Programme d'Actions 2018 ci-dessus.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, et après en avoir délibéré,

- **REFUSE** le Programme d'Actions 2019 élaboré par l'Office National des Forêts.

- **REFUSE** le devis de travaux établis par l'Office National des Forêts :

DEC-19-868209-00322487/03284

Fonctionnement

6221.57 H.T.

Investissement :

1095.03 H.T.

TOTAL

7316.60 H.T. 8048.26 T.T.C.

2019_12 - EXPLOTATION ET COMMERCIALISATION DE BOIS D'OEUVRE FEUILLU

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	6	6	0	0	0

Le Conseil Municipal, après analyse de la fiche estimative pour l'exploitation en bois façonnés des parcelles 2 et 6 de la forêt de la commune, Compte tenu des dépenses d'exploitation et du peu de recettes,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **REFUSE** le bilan estimatif des opérations, **DEMANDE** d'avoir une coupe sur pied.

CHARGE Monsieur le Maire d'accomplir les formalités administratives, qui incombent à ce dossier

2019_13 - Vote des taux d'imposition des Taxes Directes Locales 2019

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	6	6	0	0	0

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé, et Après en avoir délibéré, - **DECIDE** de reconduire les taux d'imposition 2018 des trois Taxes Directes Locales en 2019, à savoir :

▪ Taxe d'habitation %	2,93
▪ Taxe Foncière Bâti %	6,34
▪ Taxe Foncière non Bâti %	11,28

2019_14 - VOTE DU BUDGET 2019

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	6	6	0	0	0

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Jean-Michel PIETREMONT, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2019 :

Investissement

Dépenses **126 887,00**
Recettes **126 887,00**

Fonctionnement

Dépenses **353 412,00**
Recettes **353 412,00**

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses **126 887,00**(dont 0,00 de RAR)

Recettes **126 887,00**(dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses **353 412,00**(dont 0,00 de RAR)

Recettes **353 412,00**(dont 0,00 de RAR)

2019_15 - VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	6	6	0	0	0

Le Président expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Monsieur Olivier PONT, Trésorier de BAR à la clôture de l'exercice.

Le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au contrôle en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Vote le compte de gestion 2018, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

2019_16 - AFFECTATION DE RESULTAT

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
6	6	6	0	0	0

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel PIETREMONT, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 le 29/03/2019

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018

Constatant que le compte administratif fait apparaître

- un déficit de fonctionnement de : 49 505.94

- un excédent reporté de : 217 302.00

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 167 796.06

- un déficit d'investissement de : 31 990.66

- un déficit des restes à réaliser de : 0.00

Soit un besoin de financement de : 31 990.66

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT 167 796.06

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 31 990.66

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 135 805.40

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT 31 990.66

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h00.

Fait à AMANCE, les jours, mois et an susdits

Le maire,

Jean-Michel PIETREMONT